

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 1

Artikel: L'aviation, arme unique
Autor: Mayer, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Etranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—	Prix du N ^o fr. 1.50	1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—		3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. MASSON, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENT, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de Publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.

L'aviation, arme unique.

La *Chronique suisse* de la dernière livraison (décembre), traitant de notre programme de rédaction en 1933, n'a pas manqué d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'important problème de l'*aviation, arme unique*, dont la discussion a été amorcée, dans cette revue, en octobre 1932, par notre distingué collaborateur, le général J. Rouquerol.

Avant de poursuivre l'étude de cet objet très actuel, il nous importe d'en définir le caractère général et de le situer sur son véritable plan. Cela nous permettra non seulement de préciser notre attitude en face d'un débat qui s'annonce riche en controverses, mais encore d'en circonscrire le développement, compte tenu des idées relevant du domaine de la guerre aéro-chimique, dont l'interdiction a été en principe décidée à Genève.

De toutes les armes dont l'importance tactique et technique a été confirmée par l'épreuve de la dernière guerre, l'aviation est sans conteste celle qui a subi l'évolution la plus rapide, dans le sens d'un perfectionnement toujours plus accentué. Bénéficiant des efforts conjugués d'ingénieurs et de techniciens civils et militaires, elle s'est successivement affranchie des principales servitudes, auxquelles la soumettait, initialement, un matériel qui ne répondait pas encore aux exigences de la stratégie aérienne. Ses possibilités limitées, dans le temps et dans l'espace, la confinaient dans des missions essentiellement tactiques. Quelque variées que fussent d'ailleurs ces missions, elles étaient intimement liées

aux opérations terrestres des grandes unités d'infanterie ou de cavalerie.

Si certains raids importants, entrepris sur Londres ou sur Paris par des dirigeables allemands — dont la vulnérabilité ne tarda d'ailleurs pas à les rendre inopérants — peuvent, à première vue, revêtir le caractère de missions indépendantes à grand rayon d'action, ces raids occasionnels n'en constituaient pas moins des opérations locales, sans résultat stratégique sérieux et surtout, le bénéfice de ces entreprises n'était pas en proportion des moyens et des sacrifices consentis. A ce sujet, l'ouvrage *Les Zeppelins au combat*, du lieutenant de vaisseau von Buttlar (ancien commandant du Zeppelin L-II) est significatif et ne laisse aucun doute ¹.

Au lendemain de la guerre, et par suite des progrès réalisés dans l'aviation, cette dernière fut élevée au rang d'arme indépendante, dotée de ses propres services et d'un ministère de l'air. Ce fut le cas, notamment en France, en Italie et en Angleterre. Désormais, la *division aérienne*, groupement opératif, comme on dirait chez nous, coiffe de son commandement l'activité des diverses unités aériennes, en vue d'une opération commune, dirigée et cohérente. Nouvelles conceptions stratégiques en matière d'emploi de l'aéronautique et qui ont trouvé leur expression dans les grandes manœuvres aériennes de Lyon, en août 1930, de la Toscane-Spezia et de Nancy, en septembre et octobre 1931. Il importe de rappeler que ces manœuvres étaient basées sur un thème stratégique d'ensemble, qui continuait à confier aux troupes terrestres la mission capitale qu'elles ont toujours assumée dans la défense générale du territoire. Les conclusions tirées de ces grands exercices étaient d'ailleurs positives et mettaient nettement en relief l'importance et la nécessité d'une puissante et nombreuse aviation de bataille.

De ce que l'aviation, exploitant ses possibilités de durée et d'action en profondeur, était désormais en mesure de prendre à sa charge des missions indépendantes, à conclure à l'inutilité des troupes terrestres, il n'y avait qu'un pas. Ce pas a été franchi — et avec une aisance particulière — par des officiers et des écrivains de valeur. Nous avons signalé à nos lecteurs l'influence considérable exercée en Italie, dans les milieux officiels, par les théories que le général Douhet a développées, sous le titre de *La guerre de 19...* dans la *Rivista aeronautica*, de mars 1930 ². Et nous avons précisé que cette nouvelle doctrine, accentuant

¹ Notice bibliographique, *Rev. mil. suisse* 1932, page 326.

² Voir également son ouvrage *La Guerre des Ailes* (Notice bibliographique R. M. S. 1932, page 374).

encore l'indépendance stratégique de l'arme aérienne, tend à la séparer complètement de l'activité des troupes à terre et à leur réserver des missions de second plan, qui se traduiraient essentiellement par l'occupation, soit de points importants conquis par l'aviation, soit de secteurs passifs, comme il s'en trouve généralement sur les grands fronts actuels.

En France, le colonel E. Mayer — dont la correspondance régulière qu'il veut bien échanger avec notre revue est empreinte d'une affectueuse bienveillance et révèle ce goût, si latin, de l'intelligible — s'est fait le champion de la thèse du général Douhet. Diffusant ses idées dans plusieurs revues et journaux français, nous l'avons constamment suivi, avec un sympathique intérêt, dans son apostolat. Sans toutefois partager toujours son sentiment dans ce qu'il a d'absolu, ni nous laisser séduire par une argumentation qui — quel que soit notre désir de réalisme en matière d'organisation militaire — s'affranchit trop délibérément des servitudes imposées à tous les pays par la lente évolution de l'armement et des conceptions stratégiques ou tactiques dont découlent les procédés d'exécution.

Et voici précisé l'un des éléments du problème traité, à dessein, du point de vue strictement militaire. Mais ce qui donne à cette discussion un aspect purement spéculatif, c'est qu'elle relève précisément de la seule décision prise, à Genève, par la conférence du désarmement, par quoi les délégués des différents pays ont, d'un commun accord, et en principe, condamné la guerre aéro-chimique.

Si nous avons tenu à rappeler l'une des rares conclusions tirées des débats de Genève, c'est moins par crainte d'être accusé d'ouvrir ici une discussion stérile, que par le désir d'équilibrer en quelque sorte les données de ce problème. Au reste, le principe posé par la conférence du désarmement, dans le domaine de l'aéro-chimie, et surtout des bombardements aériens, n'aura toujours qu'une valeur très relative aussi longtemps que des sanctions ne pourront pas être appliquées aux Etats réfractaires. Le conflit entre la Chine et le Japon, qui dure depuis plus d'une année et dont les soubresauts se renouvellent constamment en est une illustration par l'absurde. D'autre part, la subtile discrimination faite à Genève, du point de vue guerre aérienne, entre la zone active des opérations et la zone passive des arrières, cette dernière étant interdite aux investigations aériennes ayant le bombardement pour objet, constitue un compromis, qui sera la source de nouvelles déceptions.

Enfin, depuis de nombreuses années, le problème de « l'aviation, arme unique » est posé. A tort ou à raison ? Nous n'avons pas à nous le demander. Il participe des études générales entreprises

par cette revue et la seule existence de ce problème actuel justifie notre désir de le soumettre à nos lecteurs, en nous efforçant de demeurer, nous aussi, dans les conditions du réel.

Pour que ce débat ne risque pas d'aller à la dérive, par suite de la difficulté que rencontre la coordination de nos études, il importera notamment de rechercher dans quelle mesure une aviation de bataille, nombreuse et bien agencée serait susceptible de prendre à son compte personnel *toutes* les missions stratégiques qui peuvent se présenter à la guerre et pourrait ainsi se substituer aux grosses masses terrestres. Cette question en appelle immédiatement une autre : l'aviation serait-elle en mesure *d'occuper* le terrain conquis grâce aux destructions ou aux neutralisations qu'elle aurait opérées sur des zones stratégiques importantes, étant entendu que tout terrain conquis par le feu n'a de valeur que si le bénéfice de ce résultat est prolongé par l'occupation plus ou moins statique du sol, la maîtrise des airs, dans une région donnée, n'ayant qu'un caractère fugitif, quel que soit d'ailleurs le nombre d'unités aériennes affectées à cette mission. N'oublions pas, d'une part, qu'à vues humaines, des conditions atmosphériques défavorables peuvent paralyser ou même interdire toute activité aérienne ; et que, d'autre part, la nécessité de grouper les forces — mêmes aériennes — en vue de l'effort principal ou d'une opération déterminée dans telle zone importante poussera obligatoirement le haut commandement à dégarnir certains secteurs qui seront alors dépourvus de toute garnison terrestre. Simple question d'économie des forces, plus impérieuse encore pour l'aviation que pour n'importe quelle autre arme.

Cet aspect du problème en révèle un autre, non moins important : dans quelle mesure la mission stratégique donnée à de telles forces aériennes infirmerait-elle le principe permanent de la manœuvre terrestre des grandes unités, visant à la conquête successive de grands objectifs topographiques ? Quoique ces objectifs n'aient en soi qu'une valeur relative, et ne puissent représenter le but définitif d'une opération de guerre, ils n'en constituent pas moins le moyen indispensable à la coordination, soit en profondeur soit en largeur, des différentes phases d'une bataille de grande envergure. Qu'il s'agisse de tactique ou de stratégie, c'est sur ces objectifs que le commandement assied sa décision, reprend barre sur les fluctuations du combat, influence l'action principale en faisant intervenir ses moyens réservés au profit de la troupe qui, dans sa conception de la manœuvre, joue le rôle capital. Et le dernier objectif, n'est-ce pas celui sur lequel l'ennemi sera écrasé et mis hors d'état de continuer la lutte, ce qui est le but suprême de la bataille décisive ? L'aviation pourrait-elle, actionnant des moyens différents et abandonnant délibérément le bénéfice de la

conquête sûre et méthodique du sol, atteindre au même but, dans un délai plus restreint, avec des pertes moins sensibles et par le seul effet de ses destructions partielles ? Autre aspect de ce problème complexe.

Enfin, il ne sera pas inutile, si le développement de nos études nous le permet, de discuter cette question du point de vue de notre défense nationale, en admettant soit que nous aurions à nous battre, dans la constitution actuelle de notre armée, contre un *ennemi aérien*, soit que nous voulions nous-mêmes envisager la transformation accentuée de la structure matérielle de notre ordre de bataille.

L'intéressant article qui suit nous servira de liaison entre l'étude du général Rouquerol et celles que nous entreprendrons dans un avenir prochain.

(Réd.)

* * *

L'article publié sous ce titre, ici même, en octobre dernier ¹ par mon excellent camarade, le général Joseph Rouquerol — il y a juste soixante ans, nous étions, l'un et l'autre, élèves à l'Ecole polytechnique — avait pour objet la question suivante : *L'aviation ne pourrait-elle pas, avec ses seuls moyens, forcer un adversaire à se rendre à discrétion ?* thèse soutenue, dit-il aimablement, par « des esprits chercheurs ». Je m'honore d'en être.

Sans doute, j'ai écrit en 1916 : « Si improbable que puisse paraître une nouvelle guerre, la France ne doit certainement pas renoncer à avoir une armée. Elle commettrait la pire imprudence si elle brisait son épée sous prétexte qu'elle n'aura plus jamais à s'en servir... En niant le péril, on le suscite. Mais il est évident que l'armée de demain devra différer considérablement de celle d'hier : elle n'aura ni la même constitution ni la même mentalité ». (*Autour de la guerre actuelle*, p. 212-213.) Il est vrai que je ne pensais pas alors que la guerre dût « se terminer par une victoire écla-

¹ Les abonnés récents, qui n'auraient pas reçu notre livraison d'octobre 1932, contenant l'article du général J. Rouquerol « L'aviation, arme unique », peuvent le demander à l'administration de la *Revue militaire suisse*, qui se fera un plaisir de le leur adresser gratuitement. Il en est de même des livraisons contenant le début des études du colonel Verrey sur « Caporetto » et du lieutenant-colonel Anderegg sur « Le réarmement de notre artillerie ». Il ne sera naturellement répondu aux demandes que dans la mesure où nos réserves le permettront. (Réd.)

tante comme celles d'Iéna ou de Waterloo, de Sadowa ou de Sedan ».

L'effondrement lamentable de l'Allemagne a modifié mes idées. Ou, plutôt, il m'a amené à concevoir la forme nouvelle que notre puissance militaire paraissait appelée à prendre. Et, dans le *Mercure de France* du 16 mars 1919, je me suis efforcé de montrer qu'un pays pourvu d'une forte aviation, mais démuné de toute force terrestre, se trouverait dans des conditions favorables pour réduire à l'impuissance un pays qui aurait conservé une armée du type ancien, plus ou moins modifiée à la demande des nécessités nouvelles.

Voici quatorze ans que je m'acharne à soutenir cette thèse, sans réussir à la faire adopter, même par les partis politiques ou par les aviateurs ou par les industriels qui auraient eu intérêt à s'y rallier, au bénéfice de leurs doctrines, de leur prestige ou de leurs profits. Comme le dit le général J. Roquerol, on compte « toujours sur les anciennes armes : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, etc., pour amener la solution des hostilités ».

La *Revue militaire suisse* veut bien — et je l'en remercie — me laisser discuter ses arguments, arguments que, d'ailleurs, il présente avec beaucoup de déférence à l'égard de son adversaire, avec beaucoup de talent, avec un manifeste désir d'objectivité.

Sans me reprocher de croire à l'avenir « de nouveautés séduisantes peut-être par certains côtés, mais dont l'efficacité militaire est loin d'être démontrée, jusqu'ici », il cite, non sans quelque malice, cette affirmation du poète polonais Mickiewicz : « Il faut plus que du génie pour deviner l'avenir. » Mais dire que ce qui s'est passé se passera encore, n'est-ce donc pas prétendre aussi lire dans le livre du destin ? Et ne faut-il pas plus que du génie pour admettre que rien n'est changé aux conditions de la guerre, pour persister à croire que « les procédés auxquels la tradition nous attache ne seront pas emportés par le tourbillon des inventions modernes ? » Le « saut dans l'inconnu » est certes dangereux. Mais l'enlisement dans le connu ne l'est-il

pas aussi ? Et la tendance au moindre effort, qui se manifeste par un attachement opiniâtre au passé, mérite-t-il d'être loué plus que l'effort de l'imagination qui, se libérant des entraves de ce passé, cherche à envisager la concentration de toutes les ressources procurées par la possession de l'instrument de guerre qu'il considère comme supérieur à tous les autres ?

En l'espèce, cet instrument de guerre est l'aéro-chimie. A la vérité, son emploi vient d'être solennellement condamné. On s'est vanté « d'avoir établi l'accord sur la suppression de l'odieuse guerre chimique et bactériologique, d'avoir proposé, pour la suppression de l'aviation de bombardement, des formules souhaitées. » Hélas ! que sont des accords et des formules à qui toute sanction fait défaut ? Autant vaut un vote qui réduirait à six mois la durée de la gestation ou la mise hors la loi de la tuberculose ou une entente pour que la course du soleil s'arrête les jours de bataille. Inutile d'insister.

L'aéro-chimie peut agir sur le personnel en l'annihilant, soit par des blessures ou des intoxications qui, si elles n'entraînent pas la mort, mettent hors de service, soit par cet effet d'effroi qui détermine un combattant à ne pas faire usage de ses armes, à se rendre ou à fuir, en entraînant des camarades à sa suite. Mais ce n'est pas aux combattants seuls que s'en prendrait l'aéro-chimie : « l'abaissement du moral doit résulter des horreurs d'un bombardement qui sèmerait la terreur dans la population et l'affolerait jusqu'à l'abolition du sentiment national et la hantise de la paix à tout prix. »

L'exécution d'un tel plan suppose chez l'assaillant une supériorité aérienne qui sera acquise s'il emploie toutes ses ressources au développement de son aviation, tandis que son adversaire, ayant conservé une armée de terre, aura consacré à celle-ci la plus grande partie de son budget militaire. La suppression de l'armée de terre aurait, en effet, pour résultat des économies massives que l'entretien d'une aviation même considérable ne ferait qu'écorner.

Il ne serait d'ailleurs pas indispensable de posséder une armée aérienne dès le temps de paix et de la tenir prête à entrer en jeu du jour au lendemain. Il suffirait de militariser l'aviation civile, au moment du besoin, de l'appropriier au service de guerre : affaire de quelques heures.

Cette transformation s'opérerait sans peine pendant la période de tension diplomatique, si les hostilités étaient précédées de pourparlers et annoncées par quelques indices. En tout cas, il est douteux que des forces de terre soient lancées en avant, sans une mobilisation préalable et sans une concentration, ce qui exige du temps. Il faut des jours et des jours, sinon des semaines, pour mettre les armées de terre en état d'entrer en campagne. Avant donc que les colonnes d'invasion aient pu franchir la frontière de l'ennemi, le territoire en arrière serait déjà, et depuis longtemps, terrorisé par l'apparition des escadres aériennes de cet ennemi et par leurs actes.

Le général Rouquerol doute de l'efficacité d'un tel moyen sur un peuple décidé à se défendre envers et contre tous. Il dénie aux bombardements par avion le caractère mystérieux que certains lui attribuent, et une puissance hors de comparaison avec celle de tout autre des moyens d'intimidation mis en œuvre jusqu'à ce jour. « Il y a là une erreur, dit-il, car les réactions psychologiques de la terreur sont certainement indépendantes des causes qui l'ont fait naître... Jusqu'à preuve du contraire, on est en droit de nier que les bombardements aériens puissent semer une terreur plus mauvaise conseillère que les traitements subis par les Belges en 1914 ». Ces traitements représentent, d'après lui, ce qu'on peut imaginer de plus atroce et de plus impressionnant.

Sans doute, nous ne connaissons pas les « réactions psychologiques » de l'effroi. Pas plus, d'ailleurs, que ses réactions physiologiques. Tantôt, la peur vous cloue sur le sol et vous paralyse ; tantôt elle vous donne des jambes et vous pousse dans une fuite éperdue ; tantôt elle arrête la voix dans le gosier ; tantôt elle provoque des cris et des hurlements.

Parfois, elle détruit toute volonté ; parfois, elle donne un surcroît d'énergie et de courage. On a vu un officier sortir de sa poche, à défaut de revolver, un étui de pipe sous la menace duquel des combattants se sont rendus. On cède parfois à l'intimidation créée par quelque geste tout aussi inoffensif. Il y en a eu de nombreux exemples très probants au cours de la dernière guerre. Si donc on est fondé à prétendre que je surestime la valeur de l'aéro-chimie comme source d'épouvante, est-il certain qu'on ne la sous-estime pas ?

Il n'y a pas, en pareille matière, à faire appel à l'expérience et à invoquer « la preuve du contraire ». Toute la préparation de l'armée à la guerre repose sur des hypothèses : elle ne peut reposer sur rien d'autre ; les uns supposent qu'il y aura des changements, d'autres admettent qu'il n'y en aura pas. Ceux-ci ont la partie belle, alors que ceux-là doivent déterminer la nature des changements qui se produiront et en prévoir les conséquences.

Ce n'est guère aisé. Dans ces constructions de l'esprit, on est exposé à bien des méprises. N'avons-nous pas vu Wells, dont l'imagination créatrice est si hardie, se refuser à « concevoir des sous-marins qui fassent autre chose qu'étouffer leur équipage ou s'échouer au fond de la mer ? » N'avons-nous pas lu, dans *L'esprit des institutions militaires*, que les fusées à la Congrève¹ constituaient l'instrument de guerre par excellence et qu'elles étaient appelées à se substituer aux autres armes ? Et pourtant le maréchal Marmont qui formulait cette prophétie était un artilleur très expérimenté. D'autre part, le théoricien qui passe à tort ou à raison pour avoir annoncé la stabilisation des fronts ne croyait guère à l'utilisation des avions sur le théâtre des opérations ou à celle des téléphones sur le champ de bataille. Il doutait de l'efficacité des mitrailleuses au combat et ne prédisait pas qu'on dût creuser des tranchées ou recourir à l'emploi de fils de fer barbelés.

¹ Fusée très meurtrière, qui porte le nom de l'inventeur W. Congrève, ingénieur et général anglais (né en 1772), qui notamment perfectionna la fabrication de la poudre. (Réd.)

De ce que nous risquons fort de nous tromper lourdement dans nos pronostics, devons-nous tirer argument de ce qui s'est passé en Belgique pour en conclure que les machines à faire peur les plus terrifiantes sont impuissantes à démoraliser un peuple ?

Les actes de violence commis par les Allemands n'avaient pas cette démoralisation pour objet. Ils n'étaient pas destinés à obtenir que l'armée belge se retirât de la lutte. Il s'agissait simplement pour eux de mettre leurs colonnes d'invasion à l'abri de l'hostilité des habitants. Il s'agissait de rendre facile la marche *nach Paris* et, tout d'abord, d'empêcher qu'on y fît obstacle. L'envahisseur s'est borné à frapper les imaginations en faisant quelques exemples —, non sans rudesse, assurément. On peut pourtant affirmer qu'il tenait à réduire au minimum l'inhumanité de ses violences. Décidé à annexer la Belgique, il ne voulait pas s'aliéner l'esprit de futurs compatriotes par d'inutiles cruautés. En tout cas, il n'employait pas systématiquement la terrorisation comme moyen de vaincre.

A titre de moyen de vaincre l'aéro-chimie serait organisée d'une façon spéciale. Et elle utiliserait son don d'ubiquité, propriété caractéristique et remarquable dont les engins connus jusqu'à présent étaient dépourvus. Les massacres de Dinant, le sac de Louvain, les représailles exercées devant Liège, à Namur, et sur la Sambre, les fusillades et les incendies qui ont marqué le passage des Allemands, on pouvait les prévoir. On se trouvait en présence de l'ennemi. On voyait cet ennemi. On l'avait chez soi. On pouvait craindre ses accès de colère, son ivresse, son exaltation. De sa part, on s'attendait à tout. Avant même qu'il arrivât, sachant que, même avec la motorisation, les têtes de colonnes n'avancent guère de plus de six lieues par jour, les populations pouvaient se retirer si elles redoutaient de se trouver en contact avec elles.

Dirigés contre la France, des raids aériens menaceraient aussi bien Bayonne que Clermont-Ferrand, Vannes que Montpellier. Nulle localité ne pourrait se sentir à l'abri du

danger qu'ils constituent. Toute la population vivrait dans l'anxiété. Son état d'âme serait sans doute assez analogue à celui du poilu qui, dans les tranchées, ne se sentait jamais sûr de la minute prochaine. Mais il est vraisemblable que, en plein air, l'obsession du péril, sinon imminent, du moins possible, ne se traduira pas par l'hébétude de l'homme dont la vie était emprisonnée entre deux parois taillées dans le sol. Elle s'exaspérera par les bavardages, par les comparaisons, par les jalousies, par la liberté même, et par les espoirs d'évasion que celle-ci autorise.

Si on organise un système de terrorisation rationnel, si on établit judicieusement le processus de son exploitation, l'opinion publique n'y résistera que difficilement. Rappelons-nous l'émotion causée par le rapt du petit Lindbergh. Non seulement sa famille a vécu angoissée à l'idée du sort réservé à cet enfant, mais le monde civilisé tout entier en est resté haletant d'inquiétude. Admettons qu'une centaine d'aéroplanes s'abattent sur un gros bourg, sur quelque établissement scolaire plus ou moins isolé, comme sont les écoles de plein air, et que, sans faire le moindre dégât, sans causer aucun mal, ces appareils enlèvent une centaine d'enfants pour en faire des otages ; on ne pourra reprocher aux auteurs de ce coup de force d'avoir violé les ententes internationales. Il n'y aura eu ni bombardement, ni destruction d'immeubles, ni incendie, ni sang versé. L'effet produit n'en sera pas moins formidable. Et, si ces flottes aériennes reviennent, ayant à leur bord les jeunes otages, croit-on que le parti adverse aura le courage de les contrebattre par les bombes de ses avions ou les obus de son artillerie ?

On va crier à la barbarie et repousser comme trop affreuse l'hypothèse émise. Mais, dès lors qu'on se décide à faire la guerre, c'est-à-dire à violer les lois de l'humanité, n'est-ce pas avec rudesse qu'on agira, sans le moindre ménagement en portant le crime jusqu'à l'extrême ? Tout ce qu'on tente pour limiter les cruautés de la guerre contribue à rendre celle-ci possible. Permettez-lui, au contraire, d'exercer tous les ravages, de se livrer à tous les excès,

vous la rendrez tellement épouvantable que personne ne voudra déchaîner sa malfaisance et en courir les risques. Nous travaillerons à la paix en montrant la figure convulsée de Bellone et son rictus terrifiant, loin de la représenter avec une physionomie avenante, sous des traits séduisants.

L'aéro-chimie se prête à des utilisations dont les guerres passées ne peuvent nous donner une idée. Bismark disait qu'un jour viendrait où la campagne de 1870 semblerait jeu d'enfants. Les morts, les estropiés, les gazés de 1914-1918 ont confirmé ce pronostic. A son tour, la guerre de 1914-18 semblera jeu d'enfants comparée à celle que l'aéro-chimie permettra de faire, si jamais il se trouve un fou furieux assez fou et assez furieux pour ouvrir les hostilités, et s'il n'y a personne qui l'en empêche. Espérons que cette éventualité monstrueuse ne se produira jamais et unissons-nous pour nous y opposer.

Mais, en attendant, ne fermons pas les yeux à l'évidence sous prétexte qu'elle est horrible et tâchons de deviner l'avenir derrière le voile qui nous le cache. Le maréchal Lyautey disait récemment que les conceptions fantaisistes et fantastiques d'un Jules Verne ont été réalisées et même dépassées. Il ne trouvait pas mauvais, lui, qu'on prît pour guides des romans où l'imagination s'est donné carrière pourvu qu'elle prît appui sur une solide technique. C'est en rêve qu'on entrevoit la voie du progrès. Le respect du passé empêche qu'on s'y engage.

Du jour où on se sent dans l'erreur, est-il sage d'évoluer lentement pour s'en dégager ? Certains le peuvent. D'autres sont d'avis que mieux vaut brusquer le mouvement et rompre sans hésitation avec le mal. Les demi-mesures ne valent rien. Elles conservent une partie des défauts du système jugé condamnable, et elles n'utilisent qu'une partie de celui qu'on s'est résolu à accepter. En vain nous recommande-t-on de travailler dans les conditions du réel : il s'agit de travailler pour l'avenir qui est de l'irréel et qui ne devient du réel qu'à l'instant où il cesse d'être l'avenir.

Le courage, ce n'est pas seulement la bravoure sur le champ de bataille. C'est aussi et, peut-être davantage encore, — l'intrépidité devant les décisions à prendre. Il est parfois plus facile de s'exposer aux obus ou aux balles que d'engager sa responsabilité. Mais, en prenant certaines initiatives osées, on peut aider au triomphe de son pays plus sûrement qu'en se faisant tuer pour le défendre.

Lieut.-colonel E. MAYER.

